



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 JUILLET 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt huit juillet à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BARBA Dominique, Adjointe au Maire.

**Présents :** Mme Dominique BARBA, M. Daniel MUNTER, Mme Laure BERDUGO, M. Jean-Luc CABASSON, M. Bruno GERTOSIO-DEPIERRE, M. Christian LUQUE, M. Louis MACHUEL.

**Absents excusés avec pouvoir :**

M. Georges ROUVIER donne pouvoir à Mme BARBA Dominique,

M. Olivier CORDOLEANI donne pouvoir à M. Daniel MUNTER.

**Absent excusé :** Monsieur Jean-Marc MILESI

**Absente non excusée :** Madame Irma MONACO

**Secrétaire de séance :** Laure BERDUGO

Nombre de membres en exercice : 11    Nombre de membres présents : 09    Nombre de suffrages exprimés : 09  
Pour : 09    Contre : 0    Abstention : 0

\*\*\*\*\*

**Décision modificative**

Monsieur le Maire propose d'inscrire des crédits supplémentaires sur le compte 673 en dépenses pour faire face à l'annulation de titres sur exercice antérieur.

Dépenses de fonctionnement

au compte 61523 Entretien voies et réseaux : - 500 €

pour compte 673 Titres annulés sur exercices antérieurs : + 500 €

Le Conseil Municipal

Oui à l'exposé de L'Adjointe au Maire, à l'unanimité des membres présents

🚩 **VOTE** les crédits sur le compte 673 Titres annulés sur exercices antérieurs en dépenses pour un montant de 500,00 €.

🚩 **ADOpte** l'exposé de son maire et le transforme en délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour copie certifié conforme

Le Maire  
Georges ROUVIER

